



PPG Revêtements architecturaux

Apprêt-scelleur universel acrylique intérieur / extérieur

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Notre apprêt-scelleur acrylique de qualité supérieure pour l'intérieur et l'extérieur est conçu pour satisfaire les critères de performance des marchés commercial et résidentiel.

L'apprêt-scelleur universel *Seal Grip* est spécialement formulé pour sceller la plupart des taches : eau, fumée, encre, marqueurs et tanin. L'apprêt-scelleur universel *Seal Grip* a une adhérence exceptionnelle sur les surfaces lustrées.

Également recommandé comme apprêt pour toute la maison, à utiliser sur du bois intérieur ou extérieur bien préparé, la maçonnerie, le plâtre, les panneaux muraux, le béton, la brique, le stuc, le fibrociment, l'aluminium et les revêtements muraux.

SUBSTRATS RECOMMANDÉS

Parements d'aluminium	Briques
Béton	Panneaux et moulures de fibrociment
Fibre de verre	Panneau de gypse
Maçonnerie	Contreplaqué de densité moyenne
Plâtre	Stuc
Parements de vinyle	Bois

**Voir « Limites d'utilisation »*

CONFORMITÉ AUX NORMES

- MPI n° 3, 6, 17, 39, et 137.
- Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

BASES ET COLORATION

Se référer au livre approprié de formules de couleurs, à l'équipement automatique de coloration ou au système informatique de couleurs pour les formules et les instructions de coloration.

17-921XIC	Blanc	<i>peut être teinté.</i>
17-922XIC	Base foncée*	

**Doit être teintée avant utilisation*

Dans le cas de certaines couleurs, de changements drastiques de couleurs ou de surfaces poreuses, il peut être nécessaire d'appliquer plus d'une couche pour obtenir un fini uniforme.

EMBALLAGE

3,78 L et 18,9 L

Les produits ne sont pas tous disponibles dans tous les formats.

DONNÉES SUR LE PRODUIT

TYPE DE PRODUIT :	Latex acrylique
BRILLANCE :	Peu lustré
SOLIDES EN VOLUME* :	40 % ± 2 %
SOLIDES EN POIDS* :	52 % ± 2 %
COV* :	< 50 g/L
DENSITÉ* :	1,3 kg/L

*Données sur le produit calculées pour 17-921XIC.

TAUX D'ÉTALEMENT PAR COUCHE : Environ 37 m² (400 pi²) par 3,78 L sur des surfaces lisses et non poreuses.

Épaisseur du feuil frais : 102 microns
4,0 mils

Épaisseur du feuil sec : 41 microns
1,6 mil

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

TEMPS DE SÉCHAGE : Temps de séchage à 25 °C (77 °F) et 50 % d'humidité relative

Au toucher : 30 minutes

Avant de recouvrir : 1 heure

Durcissement complet : 30 jours

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

Par exemple, le produit appliqué à 2 °C (35 °F) requiert un minimum de 24 heures avant d'être recouvert.

Le séchage est important pour les propriétés cache-taches. Pour une résistance maximale aux taches, attendre 24 heures avant de recouvrir. Si les conditions de séchage sont mauvaises (basse température, humidité élevée), des temps de séchage plus longs sont nécessaires pour sceller les taches.

Températures autorisées pendant l'application :

Produit :	2 à 32 °C	35 à 90 °F
Air ambiant :	2 à 38 °C	50 à 100 °F
Substrat :	2 à 38 °C	50 à 100 °F

NETTOYAGE : Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Consulter votre municipalité afin de vous débarrasser adéquatement des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

POINT D'ÉCLAIR : Au-delà de 93 °C (200 °F)

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

Caractéristiques

Haut pouvoir cachant

Capacité exceptionnelle de sceller les taches et les tanins

Formule à faible teneur en COV (< 50 g/L)

Apprêt-scelleur universel, intérieur / extérieur

Séchage rapide

Excellente adhérence

Avantages

Économise temps et argent ; cache mieux en moins de couches.

Idéal pour bloquer la plupart des taches : eau, fumée, encre, marqueurs, etc.

Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

S'utilise comme apprêt partout dans et autour de la maison sur une multitude de substrats.

La finition peut s'appliquer en aussi peu d'une heure.

Adhère aux surfaces lustrées.

LIMITES D'UTILISATION

PROTÉGER CONTRE LE GEL. UTILISER DANS DES CONDITIONS ADÉQUATES DE VENTILATION.

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Appliquer uniquement si les températures de l'air et de la surface sont supérieures à 2 °C (35 °F) et au-dessus du point de rosée d'au moins 3 °C (5 °F). Pour une application optimale, la température du produit devrait se situer à au moins 10 °C avant l'application. Les températures de l'air et des surfaces doivent demeurer supérieures à 2 °C (35 °F) pendant au minimum 24 heures suivant l'application.

Éviter d'appliquer tard dans la journée lorsqu'il risque de rosée ou de condensation ou encore lorsqu'il y a un risque de pluie ou de neige.

Ne jamais appliquer sur des surfaces chaudes ou sous un soleil ardent.

Ne pas peindre le vinyle ou le plastique d'une couleur plus foncée que l'originale, car du gondolage, causé par l'absorption de la chaleur, pourrait en résulter.

PRÉPARATION GÉNÉRALE DE LA SURFACE

La surface doit être propre et sèche. Enlever toute poussière, saleté, huile, moisissure ou tout autre contaminant de surface. Enlever la peinture écaillée, le farinage et l'efflorescence avec une brosse métallique, en grattant, en ponçant et/ou par lavage haute pression.

Résoudre tout problème d'humidité. Les problèmes de cloquage et d'écaillage sont généralement causés par la présence d'humidité sous le film.

Appliquer du mastic dans toutes les perforations de clous et calfeutrer tous les joints et fissures. Poncer les surfaces rugueuses ou réparées. Le ponçage n'est pas nécessaire si la surface est correctement et soigneusement nettoyée.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsque l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale. **LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION.** Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Nettoyer la surface en profondeur avec un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition à d'autres substances dangereuses pouvant se dégager pendant la préparation de la surface.

Parements d'aluminium et fibre de verre : Les parements d'aluminium et la fibre de verre peuvent présenter des problèmes potentiels d'adhérence. L'apprêt est requis avant la couche de finition. L'apprêt doit faire l'objet d'un essai localisé. Laisser durcir une nuit avant d'évaluer son adhérence. Vérifier l'adhérence en appliquant un morceau de ruban-cache. Si l'adhérence est bonne, le revêtement pourra être appliqué sur toute la surface. Si le revêtement se détache lorsque le ruban-cache est enlevé, la surface doit être poncée avant de procéder pour assurer une adhérence mécanique.

Briques, béton, maçonnerie, stuc : Avant l'application d'un apprêt ou d'une peinture, le béton ou le mortier doit être âgé d'au moins 7 jours et de préférence 30 jours. Le pH doit être inférieur à 13 avant l'application de l'apprêt. Il n'est pas recommandé de peindre la brique émaillée compte tenu d'éventuels problèmes d'adhérence.

Panneau de gypse : Les clous ou les vis doivent être enfouis correctement et les creux comblés afin d'égaliser la surface. Poncer pour rendre la surface lisse et éliminer la poussière. Par la suite, appliquer un apprêt avant de peindre.

Parements en fibrociment : Les panneaux en fibrociment peuvent éventuellement présenter des problèmes d'adhérence, de brûlures dues aux alcalis et des problèmes d'efflorescence. Avant l'application d'un apprêt ou d'une peinture, le fibrociment doit être âgé d'au moins 7 jours et de préférence 30 jours. Le pH du substrat doit être inférieur à 13 et le taux d'humidité doit être inférieur à 12 % avant l'application de l'apprêt et de la finition. Obturer les trous et calfeutrer les craquelures, les joints et fissures pour empêcher l'infiltration d'eau. Les panneaux préapprêtés par le fabricant peuvent ne pas être uniformément ou complètement scellés. Il est recommandé d'appliquer l'apprêt pour assurer une étanchéité complète et uniforme avant la couche de finition.

Contreplaqué de densité moyenne (MDO) : Enfoncer tous les clous ou les vis, obturer les trous et calfeutrer tous les joints ou fissures. La surface doit être poncée et nettoyée pour éliminer toute poussière ou tout contaminant avant d'appliquer l'apprêt et de peindre.

Plâtre : Avant l'application d'un apprêt ou d'une peinture, le plâtre ou les autres surfaces alcalines doivent être âgés d'au moins 7 jours et de préférence 30 jours.

Parements de vinyle : Les parements de vinyle peuvent présenter des problèmes potentiels d'adhérence. L'apprêt doit faire l'objet d'un essai localisé. Laisser durcir une nuit avant d'évaluer son adhérence. Si l'adhérence est bonne, le revêtement pourra être appliqué sur toute la surface. Vérifier l'adhérence en appliquant un morceau de ruban-cache. Si le revêtement se détache lorsque le ruban-cache est enlevé, la surface doit être poncée avant de procéder pour assurer une adhérence mécanique. La sélection des couleurs pour le revêtement de vinyle est limitée. **Ne pas peindre le vinyle ou le plastique d'une couleur plus foncée que l'originale, car du gondolage, causé par l'absorption de la chaleur, pourrait en résulter.**

Bois : Le bois non peint ou en mauvaise condition doit être poncé jusqu'à ce que la surface soit lisse, bien nettoyé pour éliminer la poussière, puis apprêté. Les nœuds ou les zones résineuses doivent être apprêtés avant d'appliquer la peinture. Enfoncer tous les clous ou les vis, obturer les trous et calfeutrer tous les joints et fissures avant d'appliquer l'apprêt. Les bois qui déteignent, tels le cèdre et le séquoia nécessitent deux couches. La première couche doit être complètement sèche avant la couche suivante. Pour sceller les tanins avec une performance optimale, la première couche doit sécher un 24 heures complet avant l'application d'une seconde couche.

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Communiquer avec votre représentant local pour toutes questions additionnelles concernant la préparation des surfaces.

APPRÊTS RECOMMANDÉS

Élément de maçonnerie de béton :

6-15XIC

INFORMATION SUR L'APPLICATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. UTILISER DANS DES CONDITIONS DE VENTILATION ADÉQUATE. Lire tous les renseignements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit. Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426.

Bien mélanger avant, puis occasionnellement pendant l'application. Lorsque plusieurs contenants de la même couleur sont utilisés, bien les mélanger ensemble pour garantir l'uniformité de la couleur.

Outils : Appliquer à l'aide d'un outil de haute qualité : pinceau synthétique, rouleau, tampon pour peinture ou pulvérisateur. Les taches tenaces peuvent nécessiter deux couches d'apprêt. L'application au pinceau est la méthode d'application préférable sur les substrats farineux.

Si les travaux sont interrompus pendant plus de 15 minutes, garder les pinceaux et les rouleaux mouillés en les enveloppant dans du papier d'aluminium ou de la pellicule de plastique.

Pinceau : Pinceau en polyester/nylon de haute qualité.

Rouleau : Manchon synthétique, poils de 10 à 20 mm (3/8 à 3/4 po).

Pulvérisateur sans air : Pression 2 000 lb/po², buse 0,015 po à 0,021 po.

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.

Dilution : Ne pas diluer.

PRÉCAUTIONS

Tenir hors de la portée des enfants. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Avant d'utiliser les produits énumérés dans cette fiche, lire attentivement chaque étiquette de produit et suivre les indications pour leur utilisation. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter l'inhalation de poussières, de particules, de vaporisation ou de brume lors de la préparation ou de l'application. **Remarque :** Ces avertissements englobent la série du produit.

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. Éviter d'inhaler les vapeurs, les embruns ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sauf si indication contraire par du personnel médical. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Vérifier et retirer les lentilles de contact. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison ou un médecin.

Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. INFORMATIONS D'URGENCE RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS : 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

GARANTIE LIMITÉE

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc. Seal Grip est une marque déposée de PPG Architectural Finishes, Inc. MPI est une marque de commerce de « Master Painters Institute, Inc. ».

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Industries, Inc.
Architectural Coatings
One PPG Place
Pittsburgh, PA 15272
www.ppgpaints.com

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, rue de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Services techniques 450 442-2220
1 866 660-2220
Fax: 450 679-8893
1 800 278-8893

Architecte
Rédacteur de devis
1-888-PPG-IDEA